FO 62

Section FO-Finances du Pas de Calais

CDAS

Compte rendu du CDAS du 07 Septembre 2023

Le CDAS s'est tenu sous la présidence de la directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources, Madame ORTIZ Isabelle, le secrétariat adjoint étant assuré par **la CFDT.**Nous regrettons à nouveau, l'absence du responsable régional, M.DIALLO.

1 - Approbation du procès-verbal du CDAS du 11 Avril 2023

L'approbation du procès-verbal du 11 avril 2023 a été reportée, une organisation syndicale n'ayant pas eu le temps de l'étudier.

2 - Restauration collective

Ce point a été abordé plus particulièrement pour le restaurant administratif de Longuenesse.

Il n'y a plus de président d'association, le vice-président vient de prendre sa retraite. Le restaurant ne sera pas subventionné, si l'association ne parvient pas à recruter.

La fréquentation pose également problème. Les 30/35 couverts demandés par le Secrétariat Général pour garder le restaurant ouvert sont loin d'être atteints .

Le Secrétariat Général souhaitait fermer la structure au 31 décembre 2023, la direction a réussi à obtenir un report pour que soit étudiée la possibilité de trouver de nouvelles conventions avec des collectivités afin augmenter le nombre de rationnaires.

Sans augmentation relative du nombre de rationnaires, le restaurant administratif fermera fin mai 2024.

La difficulté consistant à trouver des volontaires pour gérer les associations, il devra être trouvé un « statut » pour les bénévoles.

3 - Compte-rendu d'activité 2022 de la délégation

Les effectifs 2022 sont en légère baisse par rapport à 2021. Les catégories B sont les plus représentées (42,96 %) suivi par les catégories C (34,35 %).

Les 45 ans et plus représentent plus de 60 % des effectifs.

Le nombre de retraités a augmenté tandis que celui des enfants a diminué. Seulement 29 naissances en 2022 contre 91 dix ans plus tôt.

Dans les années futures, le nombre d'enfant bénéficiaire va nettement diminuer. Près de la moitié des enfants bénéficiaires a plus de 12 ans.

Le budget liquidé par la délégation de l'action sociale (264000€) est encore en baisse. La restauration est le pôle de dépense le plus important (43% du budget) suivi de l'arbre de Noël (un peu moins de 20%).

Le constat majeur étant la baisse de fréquentation des restaurants administratifs.

4 - Nouvelles prestations de l'action sociale ministérielle

Depuis le 4 septembre 2023, le « **Chèque Famille Finances** » a remplacé le chèque CESU 6-12 ans.

Une revalorisation de 5 % des plafonds des ressources a été effectuée. Les enfants de 6 ans à 14 ans révolus peuvent désormais en bénéficier ; et jusqu'au 17 ans révolus pour les familles monoparentales ou enfant en situation de handicap .

Le formulaire de demande se trouve sur le site :

https://cheque-domicile-pages.up.coop/clients/mefsin

Le « **Chèque Sport Finances** » a fait son apparition également le 4 septembre 2023. Sous condition de ressources, les enfants de 12 à 17 ans peuvent en bénéficier. Le montant de l'aide est de 50 euros ou 80 euros. Elle permet de financer les licences sportives , les adhésions à des associations ou clubs sportifs ainsi que le cours ou stages de sport,

Les demandes se font en ligne https://mesfin.up-sport-loisirs.fr/

FO Finances demande que la tranche d'âge soit élargie pour que les enfants puissent en bénéficier dès le plus jeune âge.

5 - Point d'étape sur le CAL 2023 et le Fond d'Innovation Locale

Pour 2023, l'arbre de Noël sera une séance de cinéma à Coquelles (02 Décembre 2023) et à Liévin (09 Décembre 2023).

Deux films seront proposés, « The Marvels » et « Wish, Asha et la bonne étoile » .

La sortie à la Mer de Sable n'a pas rencontré le succès escompté, 393 inscrits sur les 500 prévus.

Des crédits du CAL étant disponibles , une sortie sera organisée le 16 décembre au marché de Noël d'Amiens.

Cette sortie avec transport sera proposée au tarif de 5 € par personne.

La journée de cohésion inter-directionnelle à Ohlain dans le cadre du Fonds d'Innovation Locale n'a pas eu la participation escomptée malgré plusieurs dates proposées .

La totalité du budget alloué à cette action n'ayant pas été utilisée , le solde sera reversé au Secrétariat Général.

6 - Questions diverses

FO FINANCES 62 a demandé l'octroi des titres-restaurant pour la fermeture du restaurant de Longuenesse du 24 juillet au 21 Août.

La direction n'ayant pas anticipé le départ de l'agent Berkani, le restaurant administratif a dû fermer.

La Présidente a répondu de façon négative à notre demande. Au motif que la fermeture de la cantine du CFP de Longuenesse a été limitée à 4 semaines. Le bénéfice des titres-restaurant n'est accordé que si la fermeture est supérieure à 4 semaines.



Les délégués FO-Finances 62 :

<u>Titulaires</u>: Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON,

Suppléants: Anne-Catherine EGUILLON, Clément HANQUEZ